

# Questions essentielles sur l'approvisionnement en eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène applicables aux enquêtes auprès des ménages

MISE À JOUR 2018

Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau de boisson, de l'assainissement et de l'hygiène

## **Questions essentielles sur l’approvisionnement en eau de boisson, l’assainissement et l’hygiène applicables aux enquêtes auprès des ménages : mise à jour 2018**

ISBN : 978-92-806-5009-9

© Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2018

Tous droits réservés. La reproduction de tout ou partie de cette publication est sujette à autorisation. Les demandes d’autorisation doivent être envoyées à la Division de la communication de l’UNICEF, 3 United Nations Plaza, New York, 10017, États-Unis (adresse électronique : nyhqdoc.permit@unicef.org).

Pour citer ce document.

Questions essentielles sur l’approvisionnement en eau de boisson, l’assainissement et l’hygiène applicables aux enquêtes auprès des ménages : mise à jour 2018. New York : Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2018.

Photographies.

Page de couverture : © UNICEF/UN0274891/Panjwani.

Page 4 : 0454/Lesotho/Lars Osterwalder.

Page 20 : 155726285/Mongolie/Andrew Shantz.

Limite de responsabilité.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part de l’OMS ou de l’UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillés ou tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l’objet d’un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et produits commerciaux soient agréés ou recommandés par l’OMS ou l’UNICEF de préférence à d’autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu’il s’agit d’un nom déposé.

Les chiffres cités dans ce rapport correspondent à des estimations du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l’approvisionnement en eau, de l’assainissement et de l’hygiène (<https://washdata.org>) établies pour garantir leur compatibilité. Il ne s’agit donc pas nécessairement des statistiques officielles des pays, zones ou territoires concernés, lesquelles peuvent être fondées sur d’autres méthodes rigoureuses.

L’Organisation mondiale de la Santé et l’UNICEF ont pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans le présent document. Toutefois, le contenu publié est diffusé sans aucune garantie expresse ou implicite. La responsabilité de son interprétation et de son utilisation incombe au lecteur ou à la lectrice. L’Organisation mondiale de la Santé et l’UNICEF ne sauraient en aucun cas être tenus responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

Conception et mise en page : Cecilia Silva Venturini.

Imprimé à New York, États-Unis.

# Table des matières

---

Contexte	5
L'approvisionnement en eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène pour les ménages à l'horizon 2030	6
Indicateurs essentielles de WASH applicables aux ménages	7
Questions essentielles sur l'approvisionnement en eau de boisson	8
Questions essentielles sur l'assainissement	11
Questions essentielles sur l'hygiène	14
Questions essentielles sur l'hygiène menstruelle	15
Questions complémentaires	17
Questions complémentaires sur l'approvisionnement en eau de boisson	17
Questions complémentaires sur l'assainissement	20
Questions complémentaires sur l'hygiène	23



# Contexte

Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau de boisson, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP) effectue des estimations régulières sur les progrès nationaux, régionaux et mondiaux en matière d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène (WASH) depuis 1990. Il a mis en place une vaste base de données mondiale et a participé au développement de normes mondiales pour la définition des points de référence permettant de mesurer les progrès réalisés. Le JMP était d'abord chargé du suivi de la cible 7c des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de 2015. Il suit désormais les progrès accomplis vers la réalisation des cibles des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 relatives à WASH.

Au cours de la période des OMD, le JMP a employé un système simple de classification des installations d'eau de boisson et d'assainissement (« améliorées » ou « non améliorées ») et a collaboré avec des programmes d'enquêtes internationaux majeurs<sup>1</sup> en vue d'élaborer et de normaliser des questions et des indicateurs de base destinés à être utilisés dans les enquêtes auprès des ménages et les recensements.

Depuis la publication des questions essentielles du JMP en 2006, les programmes d'enquêtes internationaux ont aligné leurs questionnaires sur ces dernières et ces questions sont largement utilisées dans les enquêtes et recensements nationaux à travers le monde, permettant ainsi une harmonisation accrue des données WASH à l'échelle nationale. Le JMP a également soutenu l'élaboration de ressources permettant de former les enquêteurs à la classification des installations WASH<sup>2</sup>.

Les indicateurs sélectionnés pour le suivi des cibles des ODD relatives à WASH s'appuient sur la classification des types d'installation (améliorées ou non améliorées) établie et introduisent d'autres critères, fondés sur les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement et portant sur le niveau de service fourni. Depuis 2012, le JMP collabore avec le programme d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et d'autres programmes d'enquêtes internationaux afin d'élaborer et de mettre à l'essai de nouvelles questions traitant des critères des ODD relatifs aux niveaux de service, notamment un nouveau module innovant d'évaluation de la qualité de l'eau dans le cadre des enquêtes menées auprès des ménages.

Le JMP s'est également allié à des experts de l'éducation et de la santé pour l'élaboration de questions essentielles servant au suivi de WASH au sein des écoles et des établissements de santé au moyen de rapports administratifs et d'enquêtes et recensements dans les établissements. Des discussions préliminaires ont également été organisées sur le suivi de WASH dans d'autres milieux, tels que le lieu de travail et les camps de personnes réfugiées. Ces discussions ont également porté sur l'élaboration de questions harmonisées concernant le suivi des dépenses des ménages en matière de WASH par l'intermédiaire d'enquêtes sur les revenus et les dépenses<sup>3</sup>.

Le présent document met l'accent sur les questions d'enquête posées dans le cadre de l'évaluation de l'approvisionnement en eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène à l'échelon des ménages.

1. L'UNICEF a tout d'abord soutenu les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS), les enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) de l'USAID et l'étude de la mesure des niveaux de vie de la Banque mondiale.

2. Dont Shaw, RJ (2015). *Drawing water: a resource book of illustrations on water, sanitation, health, hygiene, rescue and care in low-income countries*. 2e édition, WEDC, Université de Loughborough. Royaume-Uni. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <<https://dspace.lboro.ac.uk/2134/24422>>.

3. Pour prendre connaissance des mises à jour concernant les questions essentielles applicables au suivi de WASH dans d'autres milieux, veuillez consulter le site Web du JMP à l'adresse suivante : <<https://washdata.org/monitoring/methods/core-questions>>.

# L'approvisionnement en eau de boisson, l'assainissement et l'hygiène pour les ménages à l'horizon 2030

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>4</sup> comporte 17 objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles traitant des aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement. Il vise à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la prospérité de tous. L'ODD 6 consiste à « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable » et s'accompagne de cibles relatives à l'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. L'ODD 1 comprend également une cible en faveur de l'accès universel aux services de base. Il revient à chaque État membre de l'Organisation des Nations Unies de fixer ses propres cibles « pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités ». Aux fins de suivi mondial<sup>5</sup>, les États ont sélectionné les indicateurs présentés ci-dessous.

Cibles mondiales des ODD	Indicateurs mondiaux des ODD <sup>6</sup>
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau <b>potable</b> , à un coût <b>abordable</b> .	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable <b>gérés en toute sécurité</b> .
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions <b>équitables</b> , à des services d'assainissement et d'hygiène <b>adéquats</b> et <b>mettre fin à la défécation en plein air</b> , en accordant une attention particulière aux <b>besoins des femmes et des filles</b> et des personnes en situation vulnérable.	6.2.1 Proportion de la population utilisant : (a) des <b>services d'assainissement gérés en toute sécurité</b> ; (b) des <b>équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon</b> .  Indicateur supplémentaire de suivi de l'ODD 6.2 : Proportion de la population pratiquant la <b>défécation en plein air</b>
1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux <b>services de base</b> [...]	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base (y compris l'accès à des <b>services de base d'approvisionnement en eau potable, à des services de base d'assainissement</b> et à des <b>installations de base de lavage des mains</b> ).

Le programme commun de suivi OMS/UNICEF se sert d'« échelles de services » pour comparer les progrès entre les pays et suivre les avancées accomplies aux échelons national, régional et mondial vers la réalisation des cibles des objectifs de développement durable relatives à l'approvisionnement en eau de boisson, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH). Ces nouvelles échelles s'appuient sur la classification des types d'installations (améliorées ou non améliorées) et s'inscrivent ainsi dans la continuité du suivi des OMD. Elles introduisent par ailleurs de nouveaux critères relatifs au niveau de service fourni aux ménages, lesquels reflètent l'ambition accrue des cibles des ODD. Le JMP continuera de suivre tous les échelons de chaque échelle, en faisant particulièrement attention à ceux qui ont trait aux cibles des ODD suivantes :

1. Mettre fin à la défécation en plein air (ODD 6.2)
2. Garantir l'accès universel aux services de base (ODD 1.4)
3. Garantir l'accès universel à des services gérés en toute sécurité (cibles ODD 6.1 et 6.2)

4. *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/70/1, 21 octobre 2015.

5. Liste officielle des indicateurs mondiaux de suivi des ODD élaborés par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable : <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list/>.

6. Les indicateurs de suivi des ODD doivent être ventilés, le cas échéant, par niveau de revenu, sexe, âge, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle.

# Indicateurs de base de WASH applicables aux ménages

Le JMP recommande d'intégrer les questions « de base » suivantes aux enquêtes nationales menées auprès des ménages afin de faciliter le suivi des cibles des ODD ayant trait à WASH au sein des ménages. Le tableau 1 montre la correspondance entre les questions essentielles figurant dans le présent document et chacun des « échelons » des nouvelles échelles de service du JMP. Les questions essentielles sur l'hygiène menstruelle qui y figurent traitent ainsi d'un domaine explicitement mis en avant par les cibles des ODD, à savoir les besoins des femmes et des filles.

**Tableau 1 : Questions et indicateurs de base utilisés pour le suivi mondial des échelles de service de WASH**

Type de service	Questions essentielles	Nouvelles échelles de service du JMP	
<b>Approvisionnement en eau de boisson</b> 1. Amélioré ou non amélioré ; eaux de surface 2. Services de base et limités 3. Services gérés en toute sécurité 3a – accessibilité 3b – disponibilité 3c – qualité	E1 E2, E4	<b>GÉRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ</b>	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré situé à domicile, disponible au de besoin et exempte de matières fécales et de contamination chimique
		<b>DE BASE</b>	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, à condition que le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente compris
	E3 E5 E6	<b>LIMITÉ</b>	Eau de boisson provenant d'une source d'eau améliorée, pour laquelle le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau dépasse 30 minutes, temps d'attente compris
		<b>NON AMÉLIORÉ</b>	Eau de boisson provenant d'un puits non protégé ou d'une source non protégée
		<b>EAUX DE SURFACE</b>	Eau de boisson provenant directement d'une rivière, d'un barrage, d'un lac, d'un étang, d'un ruisseau, d'un canal ou d'un canal d'irrigation
<b>Assainissement</b> 1. Amélioré ou non amélioré ; défécation en plein air 2. Services de base et limités 3. Services gérés en toute sécurité 3a – vidange des installations sur site 3b – traitement et élimination des excréments des installations sur place [3c – traitement des eaux usées]	S1	<b>GÉRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ</b>	Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages et où les excréments sont traités et gérés sur site ou transportés et traités hors site <sup>7</sup>
	S2, S3	<b>DE BASE</b>	Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages
	S4 S5	<b>LIMITÉ</b>	Utilisation d'installations améliorées partagées avec au moins deux autres ménages
		<b>NON AMÉLIORÉ</b>	Utilisation de latrines à fosse sans dalle ou plateforme, de latrines suspendues ou de latrines à seau
		<b>DÉFÉCATION EN PLEIN AIR</b>	Évacuation des excréments humains dans les champs, les forêts, les buissons, les plans d'eau, sur les plages ou dans d'autres espaces ouverts, ou encore avec des déchets solides
<b>Hygiène</b> 1. Installation ou absence d'installation 2. Installation de base ou limitée destinée au lavage des mains	H1 H2, H3	<b>DE BASE</b>	Installation destinée au lavage des mains avec du savon et de l'eau disponible à domicile
		<b>LIMITÉ</b>	Installation destinée au lavage des mains sans eau ou sans savon disponible à domicile
		<b>AUCUNE INSTALLATION</b>	Aucune installation destinée au lavage des mains disponible à domicile
<b>Hygiène menstruelle</b> 1. Attention particulière accordée aux besoins des femmes et des filles 1a – Endroit isolé pour se laver et changer les produits d'hygiène menstruelle 1b – Utilisation de produits d'hygiène menstruelle 1c – Exclusion en raison de la menstruation	M1		
	M2		
	M3		

7. Pour estimer la population totale utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, des informations supplémentaires sont nécessaires concernant la part d'excréments évacués des foyers et traités hors site, que ce soit par les égouts ou par l'intermédiaire de services de vidange des fosses. Les données relatives au traitement des excréments et des eaux usées hors site ne peuvent être recueillies au moyen des enquêtes menées auprès des ménages, mais sont généralement disponibles depuis des sources de données administratives.

# Questions essentielles sur l’approvisionnement en eau de boisson<sup>8</sup>

L’eau potable est essentielle à la santé, au bien-être et à la productivité de la personne humaine. L’accès à cette ressource est également largement reconnu comme un droit fondamental. L’eau de boisson peut être contaminée par des matières fécales humaines ou animales contenant des agents pathogènes, ou par des contaminants chimiques et physiques ayant des effets néfastes sur la santé. Si l’amélioration de la qualité de l’eau est essentielle pour prévenir la transmission de maladies, notamment les maladies diarrhéiques, le renforcement de son accessibilité et de sa disponibilité importe également, en particulier pour les femmes et les filles auxquelles revient généralement la tâche d’aller chercher de l’eau provenant de sources éloignées. Les questions suivantes sont recommandées pour recueillir des informations sur les types de points d’eau de boisson utilisés par les ménages ainsi que sur l’accessibilité, la disponibilité et la qualité des services d’approvisionnement en eau de boisson. Les réponses proposées sont conçues de sorte à être universellement applicables, mais des propositions supplémentaires propres aux pays peuvent être ajoutées.

Les définitions élaborées par le JMP, dans le respect des normes et des standards internationaux relatifs aux services d’approvisionnement en eau de boisson, peuvent être concrètement appliquées à des fins de suivi national et mondial. Le tableau 2 contient des définitions à jour pour assurer le suivi des sources d’eau de boisson améliorées et non améliorées ainsi que des remarques actualisées pour permettre aux enquêteurs de procéder à une classification cohérente.

W1. Source principale d’approvisionnement en eau de boisson		
D’où provient <b>principalement</b> l’eau que les membres de votre ménage boivent ?	Eau courante	
	Branchements domestiques .....	11 >>W5
	Branchements dans le lotissement, dans la cour ou sur la parcelle .....	12 >>W5
	Branchements chez le voisin .....	13 >>W4
	Robinet public/borne-fontaine .....	14 >>W4
	Forage ou puits tubulaire .....	21 >>W3
	Puits	
	Puits protégé .....	31 >>W3
	Puits non protégé .....	32 >>W3
	Eau extraite d’une source	
	Source protégée .....	41 >>W3
	Source non protégée .....	42 >>W3
	Collecte des eaux de pluie .....	51 >>W3
	Eau livrée	
	Camion-citerne .....	61 >>W4
	Chariot muni d’un petit réservoir/tonneau .....	62 >>W4
	Kiosque de distribution d’eau.....	72 >>W4
	Eau conditionnée	
Eau en bouteille .....	81 >>W2	
Eau en sachet .....	82 >>W2	
Eaux de surface (rivière, ruisseau, barrage, lac, étang, canal, canal d’irrigation) .....	91 >>W4	
Autre (préciser) .....	96 >>W3	

Remarque : W1 porte uniquement sur la source principale. Consultez les questions complémentaires relatives à l’utilisation de sources multiples.

8. L’approvisionnement en eau de boisson renvoie à l’accessibilité, à la disponibilité et à la qualité de la source d’eau principale utilisée par le ménage à toutes les fins domestiques courantes, notamment la boisson, la préparation des repas et l’hygiène personnelle.

**Tableau 2 : Définitions pour assurer le suivi des sources d’approvisionnement en eau de boisson**

Définitions des points d’eau de boisson améliorés	Remarques sur la classification
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Branchements domestiques</b> : également appelés « connexions ménagères », désignent une distribution d’eau courante raccordée à la tuyauterie du domicile vers un ou plusieurs robinets (par exemple dans la cuisine ou la salle d’eau).</li> <li>• <b>Branchements dans le lotissement, dans la cour ou sur une parcelle</b> : également appelés « robinet de cour », désignent une distribution d’eau courante raccordée à un robinet dans le lotissement, dans la cour ou sur une parcelle à l’extérieur de la maison.</li> <li>• <b>Branchements chez le voisin</b> : désignent le cas d’un ménage s’approvisionnant en eau de boisson à partir de la distribution d’eau courante d’un voisin (connexion ménagère ou robinet de cour).</li> <li>• <b>Robinet public ou borne-fontaine</b> : également connu sous le terme de fontaine publique, désigne un point d’eau public à partir duquel les personnes peuvent collecter de l’eau.</li> <li>• <b>Forage ou puits tubulaire</b> : désigne un trou profond qui a été formé, foré ou creusé, afin d’atteindre des eaux souterraines. Les forages/puits tubulaires sont équipés d’un tubage, ou de conduites, qui empêchent l’affaissement du trou, dont le diamètre est réduit, et protègent la source d’eau contre toute infiltration par les eaux de ruissellement. L’eau est acheminée par une pompe qui peut être alimentée par une personne, un animal, le vent, l’électricité, le gazole ou l’énergie solaire.</li> <li>• <b>Puits protégé</b> : désigne un puits protégé contre les eaux de ruissellement par un revêtement ou un tubage surélevé afin de former une margelle et une dalle sanitaire qui dévie l’eau renversée en dehors du puits. Un puits protégé est également couvert de sorte que les matières contaminées (notamment les déjections d’oiseaux et les petits animaux) ne puissent y pénétrer. L’eau est acheminée au moyen d’une pompe ou d’un dispositif de levage manuel.</li> <li>• <b>Source protégée</b> : désigne une source naturelle protégée par une « boîte de captage » en brique, en maçonnerie, ou en béton, construite autour de la source de façon à ce que l’eau sorte directement du captage dans une conduite ou une citerne, sans être exposée au ruissellement ou à d’autres sources de contamination.</li> <li>• <b>Collecte des eaux de pluie</b> : désigne un système par lequel les eaux de pluie sont recueillies ou récupérées depuis de vastes surfaces (par le toit ou par un captage en surface) et conservées dans un conteneur, un réservoir ou une citerne jusqu’à ce qu’elles soient utilisées.</li> <li>• <b>Camion-citerne</b> : désigne un système par lequel de l’eau est vendue ou distribuée par un fournisseur qui transporte d’importantes quantités d’eau au sein d’une communauté au moyen d’un camion motorisé équipé d’un réservoir.</li> <li>• <b>Chariot muni d’un petit réservoir/tonneau</b> : désigne un système par lequel de l’eau est vendue ou distribuée par un fournisseur qui transporte un réservoir ou un tonneau contenant de petites quantités d’eau au sein d’une communauté au moyen, entre autres, de charrettes tirées par des ânes et de petits véhicules motorisés.</li> <li>• <b>Kiosque de distribution d’eau</b> : désigne un point d’eau à partir duquel de l’eau est vendue en petites quantités. Les ménages apportent généralement leurs propres récipients afin de les remplir.</li> <li>• <b>Eau en bouteille</b> : est vendue par des fournisseurs commerciaux dans de petites ou grandes bouteilles ou des récipients réutilisables. Ce système ne comprend pas l’eau provenant d’autres sources stockées dans des bouteilles en plastique.</li> <li>• <b>Eau en sachet</b> : est similaire à l’eau en bouteille, mais est conditionnée dans un sac en plastique plutôt que dans une bouteille.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le terme <b>point d’eau de boisson</b> désigne le point à partir duquel l’eau est collectée (par exemple, robinet ou forage/puits/source) et non l’origine de l’eau fournie (par exemple, eaux de surface ou eaux souterraines).</li> <li>2. Les <b>points d’eau améliorés</b> sont celles qui, par leur conception et leur construction, permettent de fournir une eau sûre. Il peut s’agir de l’eau courante, de puits tubulaires ou de forages, de puits protégés, de sources protégées, d’eau de pluie et d’eau conditionnée ou distribuée.</li> <li>3. Si l’eau conditionnée et l’eau distribuée peuvent permettre de fournir une eau sûre, elles étaient précédemment considérées comme des points d’eau non améliorés en raison du manque de données sur leur accessibilité, leur disponibilité et leur qualité. Dans le cadre du suivi des ODD, le JMP les traitera comme des points d’eau améliorés et les classera comme « limités », « de base » ou « gérés en toute sécurité », selon les nouveaux critères des ODD.</li> <li>4. Les <b>robinets publics ou bornes-fontaines</b> peuvent être équipés d’un ou plusieurs robinets. Situés dans des espaces publics, ils sont généralement en brique, en maçonnerie ou en béton. Les ménages utilisant des robinets privés dans la cour d’un voisin doivent être classés dans la catégorie des ménages collectant de l’eau au moyen de « <b>branchements chez le voisin</b> ».</li> <li>5. Les <b>forages</b> à partir desquels l’eau est pompée dans un réservoir qui alimente les ménages d’un même lotissement doivent être classés dans la catégorie « <b>forage ou puits tubulaire</b> ». Toutefois, les forages acheminant de l’eau à un réservoir qui dessert plusieurs lotissements au moyen d’un réseau de distribution d’eau courante doivent être classés comme l’un des types d’« <b>eau courante</b> », selon l’endroit où l’eau est collectée par le ménage.</li> <li>6. Les <b>puits protégés</b> peuvent être équipés d’un éventail de dispositifs de levage (par exemple, des pompes motorisées, des pompes manuelles, des cordes et des treuils assortis de seaux), mais s’ils ne sont pas couverts, ils doivent alors être classés dans la catégorie « <b>puits non protégé</b> ».</li> <li>7. La <b>collecte des eaux de pluie</b> comprend une diversité de technologies conçues pour récupérer et stocker les eaux de pluie à des fins de boisson. Les captages des eaux souterraines requièrent une filtration et les eaux de surface non filtrées doivent être classées comme des « <b>eaux de surface</b> ».</li> <li>8. Si les <b>kiosques de distribution d’eau</b> sont similaires aux bornes-fontaines publiques, les frais perçus démontrent une approche plus commerciale. Les <b>stations de remplissage d’eau</b> sont similaires aux kiosques de distribution d’eau, mais les opérateurs fournissent généralement aux ménages des récipients réservés à ce système qui sont ensuite aseptisés avant d’être remplis. Ce système doit être classé dans la catégorie « <b>eau en bouteille</b> ».</li> </ol>
<p><b>Définitions des points d’eau de boisson non améliorés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Puits non protégé</b> : désigne un puits dépourvu d’un ou de plusieurs des éléments suivants : un revêtement ou un tubage surélevé afin de former une margelle ; une dalle sanitaire qui dévie l’eau renversée en dehors du puits ; un couvercle qui empêche les matières contaminées (notamment les déjections d’oiseaux et les petits animaux) de pénétrer dans le puits ; ou une pompe ou un dispositif de levage manuel.</li> <li>• <b>Source non protégée</b> : désigne une source naturelle dépourvue d’une « boîte de captage » visant à protéger la source des eaux de ruissellement et d’autres sources de contamination (notamment les déjections d’oiseaux et les animaux).</li> <li>• <b>Eaux de surface</b> : désignent des sources d’eau ouvertes situées en surface, notamment les rivières, les réservoirs, les lacs, les étangs, les ruisseaux, les canaux et les canaux d’irrigation.</li> </ul>	<p><b>Remarques sur la classification</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Les <b>points d’eau de boisson non améliorés</b> sont ceux qui, par leur conception et leur construction, ne permettent pas de fournir une eau sûre. Il s’agit des puits non protégés, des sources non protégées et des eaux de surface.</li> <li>10. Le terme <b>point d’eau de boisson</b> désigne le point à partir duquel l’eau est collectée et non l’origine de l’eau fournie. Par exemple, l’eau courante provenant d’un réservoir d’eau de surface sera classée comme eau courante, alors que l’eau collectée directement depuis un lac ou une rivière sera classée comme eau de surface.</li> </ol>

## W2. Source d'eau secondaire pour les utilisateurs d'eau conditionnée

D'où provient <b>principalement</b> l'eau que les membres de votre ménage utilisent à d'autres fins, telles que la cuisine ou le lavage des mains ?	Eau courante		
	Branchements domestiques .....	11	>>W5
	Branchements dans le lotissement, dans la cour ou sur la parcelle .....	12	>>W5
	Branchements chez le voisin .....	13	>>W3
	Robinets public/borne-fontaine .....	14	>>W3
	Forage ou puits tubulaire .....	21	>>W3
	Puits		
	Puits protégé .....	31	>>W3
	Puits non protégé .....	32	>>W3
	Eau extraite d'une source		
	Source protégée .....	41	>>W3
	Source non protégée .....	42	>>W3
	Collecte des eaux de pluie .....	51	>>W3
	Eau courante		
	Camion-citerne .....	61	>>W4
	Chariot muni d'un petit réservoir/tonneau .....	62	>>W4
	Kiosque de distribution d'eau .....	72	>>W4
Eau conditionnée			
Eau en bouteille .....	81	>>W5	
Eau en sachet .....	82	>>W5	
Eau de surface (rivière, ruisseau, barrage, lac, étang, canal, canal d'irrigation) .....	91	>>W4	
Autre (préciser) .....	96	>>W3	

Remarques : W2 s'applique uniquement aux utilisateurs d'eau conditionnée.

## W3. Emplacement de la source d'approvisionnement en eau de boisson

Où est située cette source d'approvisionnement en eau ?	Dans le logement .....	1	>>W5
	Dans la cour/sur la parcelle .....	2	>>W5
	Ailleurs .....	3	>>W4

Remarque : W3 et W4 peuvent être ignorées s'il a été répondu « branchements domestiques » aux questions W1 ou W2 (11, 12).

## W4. Temps consacré à la collecte d'eau de boisson

Combien de temps faut-il pour se rendre à la source d'eau, s'approvisionner et revenir ?	Pas de collecte .....	000	>>W5
	Nombre de minutes .....	___	>>W5
	Ne sait pas .....	998	>>W5

Remarque : inscrivez la durée totale d'un seul trajet aller-retour, temps d'attente compris. Consultez la liste complémentaire contenant des questions sur l'identité de la personne allant généralement collecter l'eau et sur la charge de la collecte d'eau.

## W5. Disponibilité de l'eau de boisson

Au cours du dernier mois, est-il arrivé que votre ménage ne dispose pas d'eau de boisson en quantités suffisantes lorsque vous en aviez besoin ?	Oui, au moins une fois .....	1	>>W6
	Non, les quantités étaient toujours suffisantes .....	2	>>W6
	Ne sait pas .....	8	>>W6

Remarque : W5 évalue la suffisance de l'eau disponible par rapport aux besoins. Consultez la liste complémentaire contenant des questions sur la continuité, la saisonnalité et les raisons pour lesquelles l'eau n'est pas disponible en cas de besoin.

## W6. Qualité de l'eau de boisson à la source d'approvisionnement

Pouvez-vous me montrer l'endroit exact où vous collectez votre eau de boisson pour que je puisse évaluer la qualité de l'eau ?  <i>Effectuez des tests au plus tard 30 minutes après avoir prélevé des échantillons. Inscrivez le nombre de colonies bactériennes détectées s'il se compose de trois chiffres. Si vous avez compté 101 colonies ou plus, inscrivez 101. Si les résultats sont illisibles ou ont été perdus, inscrivez 998.</i>	Nombre d' <i>Escherichia coli</i> détectées dans un échantillon de 100 mL		>>S1
	Test de la source d'eau .....	___	

Remarque : W6 relève d'un module d'évaluation de la qualité de l'eau appliqué à un sous-échantillon de 4 à 5 ménages par groupe. Les échantillons sont prélevés à la source principale d'approvisionnement (point de collecte) et testés pour analyser le niveau de contamination par des matières fécales au plus tard 30 minutes après avoir prélevé l'échantillon<sup>9</sup>. Consultez la liste complémentaire pour l'évaluation de la qualité de l'eau au sein du ménage (point de consommation).

9. Par exemple, consultez le questionnaire sur l'évaluation de la qualité de l'eau des MICS disponible à l'adresse : <http://mics.unicef.org/tools>.

# Questions essentielles sur l'assainissement<sup>10</sup>

La gestion sécurisée des excréments humains est essentielle pour la santé publique et est largement reconnue comme un droit fondamental. Un assainissement insuffisant est étroitement lié à l'apparition de maladies diarrhéiques, qui exacerbent la malnutrition et restent l'une des causes principales de décès chez les enfants dans le monde. Le manque d'assainissement entraîne également des infections parasitaires telles que les helminthes transmis par le sol (vers) et de nombreuses autres maladies tropicales négligées. Si l'accès à des toilettes hygiéniques est essentiel pour réduire la transmission d'agents pathogènes, il est tout aussi important de veiller au traitement sécurisé des excréments produits. Le partage d'installations d'assainissement constitue également un facteur majeur étant donné ses répercussions négatives sur la dignité, l'intimité et la sécurité personnelle, en particulier pour les femmes et les filles. Il est recommandé de poser les questions suivantes afin de recueillir des informations sur les types d'installations d'assainissement utilisées par les ménages et pour savoir si elles sont privées ou partagées avec d'autres ménages.

S1. Installation d'assainissement			
<p>Quel type de toilettes les membres de votre ménage utilisent-ils généralement ?</p> <p><i>Si la réponse est « chasse d'eau manuelle » ou « chasse d'eau mécanique », posez plus de questions d'approfondissement : où les déchets des toilettes sont-ils évacués ?</i></p> <p><i>S'il est impossible de le déterminer, demandez la permission d'observer l'installation.</i></p>	Chasses d'eau manuelles ou mécaniques		
	Chasse d'eau vers un réseau d'égout .....	11	>>S2
	Chasse d'eau vers une fosse septique .....	12	>>S2
	Chasse d'eau vers une latrine à fosse .....	13	>>S2
	Chasse d'eau vers des fossés ouverts .....	14	>>S2
	Ne sait pas .....	18	>>S2
	Latrines à fosse sèche		
	Latrines à fosse avec dalle .....	22	>>S2
	Latrines à fosse sans dalle/fosse ouverte .....	23	>>S2
	Toilettes à compostage		
	Latrines à double fosse avec dalle .....	31	>>S2
	Latrines à double fosse sans dalle .....	32	>>S2
	Autres toilettes à compostage .....	33	>>S2
	Seau .....	41	>>S2
	Assainissement à base de conteneurs .....	42	>>S2
	Toilettes suspendues/latrines suspendues .....	51	>>S2
	Aucune installation/buissons/champ .....	95	>>H1
	Autre (préciser) .....	96	>>S2

Remarque : nouvelles catégories ajoutées pour les chasses d'eau vers des fossés ouverts (non améliorées), les toilettes à compostage et les toilettes à double fosse.

10. Un système d'assainissement sûr est un système conçu et utilisé de façon à séparer les excréments humains du contact humain à chacune des étapes de la chaîne de service : captage et confinement, vidange, transport, traitement (sur place ou hors site) et élimination définitive ou utilisation finale.

**Tableau 3 : Définitions pour assurer le suivi des installations d'assainissement**

Définitions des installations d'assainissement améliorées	Remarques sur la classification
<p>• <b>Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique</b> : les toilettes à chasse d'eau mécanique disposent d'une citerne ou d'un réservoir de stockage afin de conserver l'eau pour la vidange et d'un siphon hydraulique (lequel est une canalisation en forme de U située en dessous du siège ou de la cuvette d'accroupissement) visant à empêcher le passage de mouches et les émanations d'odeurs. Les toilettes à chasse d'eau manuelle sont également équipées d'un siphon hydraulique mais dépourvues de citerne, et l'eau est versée à la main pour la vidange.</p> <p>• <b>Chasse d'eau vers un réseau d'égout</b> : désigne des toilettes qui évacuent les excréments vers un système de conduites d'égout, également appelé réseau d'égout, conçu de façon à collecter les excréments humains (matières fécales et urine) et les eaux usées et à les éliminer de l'environnement domestique.</p> <p>• <b>Chasse d'eau vers une fosse septique</b> : désigne des toilettes qui évacuent les excréments vers un conteneur étanche, généralement enfoui à distance du logement, conçu de façon à séparer les liquides des solides qui peuvent ensuite se déposer et se décomposer.</p> <p>• <b>Chasse d'eau vers des latrines à fosse</b> : désigne des toilettes qui évacuent les excréments vers une fosse couverte qui retient les solides. La base et les parois des fosses de la latrine peuvent être perméables afin que les liquides puissent s'infiltrer dans le sol.</p> <p>• <b>Latrines à fosse avec dalle</b> : désignent un système d'assainissement à sec qui collecte les excréments dans une fosse creusée dans le sol. La fosse est couverte d'une « dalle » ou plateforme d'accroupissement construite à partir de matériaux durables et faciles à nettoyer. La « dalle » dispose d'un petit trou, ou est fixée à un siège, permettant ainsi aux excréments de se déposer directement dans la fosse.</p> <p>• <b>Toilettes à compostage</b> : désignent des toilettes sèches dans laquelle des matières riches en carbone (déchets végétaux, paille, herbe, sciure, cendre) sont ajoutées aux excréments. Un environnement spécifique est maintenu pour produire un compost non nocif. Les latrines à compostage peuvent disposer ou non d'un dispositif de séparation de l'urine.</p> <p>• <b>Latrines à double fosse avec dalle</b> : désignent un système par lequel les ménages utilisent une deuxième fosse lorsque la première est remplie. Elles sont conçues de façon à garantir que les excréments sont traités sur place pendant une durée raisonnable avant que les déchets soient évacués en toute sécurité. Les latrines à double fosse peuvent être sèches (double latrine améliorée à fosse autoventilée, fossa alterna) ou fonctionner à l'eau (fosses situées à l'écart et raccordées à des toilettes à chasse d'eau manuelle).</p> <p>• <b>Assainissement à base de conteneurs</b> : désigne un système dans le cadre duquel les toilettes recueillent les excréments directement dans des conteneurs (également appelés cartouches) pouvant être scellés et enlevés. Ces conteneurs sont régulièrement collectés par des prestataires de service commerciaux et transférés en vue de leur traitement.</p> <p><b>Toilettes à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordées à un lieu non connu</b> : indique que le ménage utilise une installation d'assainissement améliorée, mais ignore si les excréments sont évacués vers un réseau d'égout, une fosse septique ou une latrine à fosse.</p>	<p>1. Une <b>installation d'assainissement améliorée</b> est conçue pour assurer une séparation hygiénique des excréments du contact humain. Elles comprennent les technologies d'assainissement fonctionnant à l'eau (toilettes à chasse manuelle ou mécanique raccordées au réseau d'égout, aux fosses septiques ou aux latrines à fosse) et les technologies d'assainissement sèches (latrines à fosse sèche avec dalle ou toilettes à compostage).</p> <p>2. Les <b>réseaux d'égouts</b> consistent en des installations de collecte, de pompage, de traitement et d'élimination des excréments humains et des eaux usées. Les pertes survenues au cours du transport et du traitement ne peuvent pas faire l'objet d'un suivi au moyen des enquêtes auprès des ménages.</p> <p>3. Les <b>fosses septiques</b> sont conçues de façon à contenir et à traiter les excréments sur place et doivent disposer d'au moins deux chambres séparées par une cloison et d'une conduite de sortie en forme de T afin de réduire l'encrassement et d'éviter le déversement de solides. Les effluents doivent s'infiltrer dans le sous-sol par un puits d'infiltration ou un champ d'épandage, ou se déverser dans un réseau d'égout. Cependant, la plupart des répondants aux enquêtes auprès des ménages ne sont pas en mesure de fournir des informations techniques sur la conception et la construction des réservoirs de stockage.</p> <p>4. La différence principale entre les latrines à fosse améliorées et non améliorées réside dans la présence d'une « dalle ». Doivent être considérées comme améliorées les <b>latrines à fosse équipées d'une dalle</b> comprenant un petit trou et recouvrant entièrement la fosse. Cette dalle doit être construite à partir de matériaux durables et faciles à nettoyer (p. ex. béton, briques, pierre, fibre de verre, céramique, métal, planches en bois ou plastique durable). Les dalles faites de matériaux durables et couvertes d'une fine couche de mortier, d'argile ou de boue doivent également être considérées comme améliorées.</p> <p>5. Les <b>latrines améliorées à fosse autoventilée</b> (fosses sèches disposant de conduites de ventilation) sont utilisées dans certaines régions du monde, mais la conception de la ventilation ou de la superstructure ne s'inscrit pas dans la définition d'une installation d'assainissement améliorée. Certaines latrines disposent de couvercles hermétiques pour couvrir le trou de la cuvette lorsqu'elles ne sont pas utilisées, mais ces couvercles ne s'inscrivent pas dans la définition d'installations d'assainissement améliorées.</p> <p>6. Le terme « <b>assainissement sans risque</b> » est parfois employé pour désigner les technologies d'assainissement conçues pour traiter en toute sécurité les déchets fécaux sur place, rendant ainsi sans danger leur évacuation et réutilisation.</p>
<p><b>Définitions des installations d'assainissement non améliorées</b></p> <p>• <b>Chasse manuelle ou mécanique vers des canalisations ouvertes</b> : désigne un système par lequel les ménages utilisent des toilettes qui se déversent dans des canalisations non couvertes qui ne contiennent pas les excréments de façon efficace, exposant ainsi la communauté à des agents pathogènes fécaux.</p> <p>• <b>Latrines à fosse sans dalle/à fosse ouverte</b> : désignent un système d'assainissement à sec qui utilise une fosse creusée dans le sol pour la collecte des excréments et qui ne dispose pas de dalle ou de plateforme d'accroupissement ou de siège. Une fosse ouverte est un trou rudimentaire creusé dans le sol où les excréments sont collectés.</p> <p>• <b>Seau</b> : désigne l'utilisation d'un seau ou de tout autre récipient pour la rétention des matières fécales (et parfois de l'urine et du matériel de nettoyage anal), qui sont régulièrement évacuées pour être traitées, éliminées ou utilisées comme engrais.</p> <p>• <b>Toilettes ou latrines suspendues</b> : désignent des toilettes construites au-dessus de la mer, d'une rivière, ou de toute autre masse d'eau, dans laquelle les excréments tombent directement.</p> <p><b>Aucune installation/buisson/champ</b> : comprend la défécation dans les buissons ou dans les champs ou les fossés ; les excréments déposés sur le sol et recouverts d'une couche de terre (méthode du chat) ; les excréments enveloppés et jetés avec les ordures ; et la défécation dans les eaux de surface (canal de drainage, plage, rivière, ruisseau ou mer).</p>	<p><b>Remarques sur la classification</b></p> <p>7. « <b>Chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordée ailleurs</b> » suggère que les excréments ne sont pas déversés dans un égout, une fosse septique ou une latrine à fosse, mais dans l'environnement local. Ces installations doivent par conséquent être classées comme non améliorées.</p> <p>8. Les <b>latrines à fosse munies d'une dalle</b> qui ne couvre qu'une partie de la fosse, ou équipée d'une dalle construite à partir de matériaux non durables et difficiles à nettoyer (p. ex. des bâtons, des bûches ou des bambous) doivent être classées dans la catégorie « latrines à fosse sans dalle » et considérées comme « non améliorées », même si elles sont couvertes d'une fine couche de mortier, d'argile ou de boue.</p> <p>L'utilisation de « <b>seaux</b> », de « <b>casserolles</b> », de « <b>plateaux</b> » ouverts ou de tout autre récipient non fermé qui sont collectés et vidés tous les jours par des prestataires de service informels (notamment des « ramasseurs de déchets ») présente des risques majeurs pour la santé. Ce système est considéré comme une « installation d'assainissement non améliorée ».</p>

## S2. Assainissement partagé

Partagez-vous cette installation avec des personnes autres que les membres de votre ménage ?	Oui .....	1	>>S3
	Non .....	2	>>S3

Remarque : suit S1. Le partage implique un service d'assainissement limité. Consultez la liste complémentaire contenant des questions supplémentaires sur le type de partage.

## S3. Emplacement de l'installation d'assainissement

Où les toilettes sont-elles situées ?	Dans le logement .....	1	>>S4
	Dans la cour/sur la parcelle .....	2	>>S4
	Ailleurs .....	3	>>S4

Remarque : suit S1. Le fait d'utiliser une installation située sur place ou non peut être un facteur plus important pour la santé et le bien-être que le fait d'utiliser une installation partagée ou non avec d'autres ménages.

## Vidange et élimination des excréments des installations d'assainissement avec un stockage sur site<sup>11</sup>

### S4. Vidange des installations d'assainissement sur site

Votre (latrine à fosse ou fosse septique) a-t-elle déjà été vidée ?	Oui, déjà vidée .....	1	>>S5
	Jamais vidée .....	2	>>H1
	Ne sait pas.....	8	>>H1

Remarque : suit S1. S'applique uniquement aux ménages utilisant des installations d'assainissement avec un stockage sur site (latrines, fosses septiques, toilettes à compostage et doubles fosses). Sert à calculer le pourcentage de ménages vidant les installations sur site. Consultez la liste complémentaire contenant des questions sur la fréquence de vidange.

### S5. Élimination des excréments des installations d'assainissement sur site

Lors de la dernière vidange, où le contenu a-t-il été vidé ?  A-t-il été évacué par un prestataire de service ?	Évacué par un prestataire de service		
	vers une usine de traitement .....	1	>>H1
	enfoui dans une fosse couverte .....	2	>>H1
	vers un lieu non connu .....	3	>>H1
	Vidé par le ménage		
	enfoui dans une fosse couverte .....	4	>>H1
	vers une fosse non couverte, un terrain découvert, une masse d'eau ou ailleurs .....	5	>>H1
	Autre (préciser) .....	6	>>H1
	Ne sait pas .....	8	>>H1

Remarque : suit S4. Sert à calculer le pourcentage de ménages éliminant les excréments sur place de façon sûre et le pourcentage de ménages évacuant les excréments hors site en vue de leur traitement. Consultez la liste complémentaire contenant des questions sur la méthode de vidange.

11. S4 et S5 s'appliquent uniquement aux ménages utilisant des installations d'assainissement avec un stockage sur site (codes de réponse de S1 : 12, 13, 22, 23, 31, 32, 33).

# Questions essentielles sur l'hygiène

Le lavage des mains avec de l'eau et du savon, qui compte parmi les interventions présentant le meilleur rapport coût-efficacité pour réduire la transmission de maladies, est considéré comme la priorité absolue en matière de suivi de l'hygiène. Il est difficile de procéder à une observation directe des comportements, mais les enquêtes auprès des ménages comportent de plus en plus souvent un module dans le cadre duquel l'enquêteur examine l'installation destinée au lavage des mains et vérifie si de l'eau et du savon sont présents.

H1. Observation des installations de lavage des mains		
Pourriez-vous me montrer l'endroit où les membres de votre ménage se lavent le plus souvent les mains ?	Installation fixe observée (lavabo/robinet)	
	Dans le logement .....	1 >>H2
	Dans la cour/sur la parcelle .....	2 >>H2
	Objet mobile observé (seau/carafe/marmite) .....	3 >>H2
	Aucun endroit pour se laver les mains dans le logement/dans la cour/sur la parcelle .....	4 >>M1
	Permission non obtenue .....	5 >>M1
	Autre raison (préciser) .....	6 >>M1

H2. Observation de la présence d'eau		
Observez la disponibilité de l'eau à l'endroit où les membres du ménage se lavent les mains. <i>Vérifiez le robinet/la pompe, ou la baignoire, le seau, le récipient d'eau ou tout objet similaire pour évaluer la présence d'eau.</i>	Eau disponible .....	1 >>H3
	Eau non disponible .....	2 >>H3

H3. Observation de la présence de savon		
Observez la disponibilité du savon ou de détergent à l'endroit où les membres du ménage se lavent les mains.	Savon ou détergent disponibles .....	1 >>M1
	Savon ou détergent non disponibles .....	2 >>M1

Remarque : il est difficile de procéder à une observation directe des comportements en matière de lavage des mains. Il est donc recommandé d'observer la présence d'installations de lavage des mains et la disponibilité d'eau et de savon.

Définitions des installations d'hygiène	Remarques sur la classification
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Installation de lavage des mains</b> : désigne un dispositif fixe ou mobile pouvant contenir, transporter ou réguler le débit d'eau pour faciliter le lavage des mains.</li> <li>• <b>Savon</b> : inclut le pain de savon, le savon liquide, le détergent en poudre et l'eau savonneuse.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les <b>installations de lavage des mains</b> comprennent les lavabos avec robinet d'eau, les seaux munis d'une valve, les « tippy taps » et les carafes ou bassines destinées au lavage des mains.</li> <li>2. La cendre, la terre, le sable ou d'autres agents traditionnels de lavage des mains sont moins efficaces et ne sont pas considérés comme du « <b>savon</b> ».</li> </ol>

# Questions essentielles sur l'hygiène menstruelle

Un nombre croissant d'études intègrent également des questions sur l'hygiène menstruelle qui constitue une priorité spécifique en vue de l'amélioration de la santé, du bien-être et de la dignité des femmes et des filles. La section suivante comprend des questions relatives à la disponibilité des installations et des produits de gestion de l'hygiène menstruelle.

Les questions sur la menstruation sont généralement posées dans le questionnaire réservé aux femmes (15-49 ans) dans le contexte des besoins de santé non satisfaits. Elles ne doivent être posées, en privé, par des enquêtrices, qu'aux femmes ayant eu leurs menstruations au cours de l'année précédente.

## M1. Endroit isolé pour se laver et changer les produits d'hygiène menstruelle

Au cours de vos dernières menstruations, avez-vous été en mesure de vous laver et de changer vos produits d'hygiène menstruelle en toute intimité à votre domicile ?	Oui .....	1	>>M2
	Non .....	2	>>M2

Remarque : M1 s'applique uniquement aux femmes ayant eu leurs menstruations au cours de l'année précédente.

## M2. Utilisation de produits d'hygiène menstruelle

Au cours de votre dernière menstruation, quels produits d'hygiène menstruelle avez-vous utilisés ?  <i>Si plusieurs produits sont utilisés, inscrivez le principal type de produits utilisé.</i>	Linge/protections périodiques réutilisables .....	1	>>M3
	Protections périodiques jetables .....	2	>>M3
	Tampons .....	3	>>M3
	Coupe menstruelle .....	4	>>M3
	Papier toilette .....	5	>>M3
	Sous-vêtement seul .....	6	>>M3
	Autre (préciser) .....	7	>>M3

Remarque : M2 s'applique uniquement aux femmes ayant eu leurs menstruations au cours de l'année précédente. Consultez la liste complémentaire contenant des questions sur la réutilisation des produits d'hygiène menstruelle.

## M3. Exclusion d'activités pendant la menstruation

Lors de votre dernière menstruation, avez-vous manqué l'une des activités suivantes en raison de vos règles ?  <i>Posez une question à la fois</i>				
[A] Aller à l'école ?	[A]	Oui	Non	s.o.
[B] Aller au travail ?	[B]	Oui	Non	s.o.
[C] Prendre part à des activités sociales ?	[C]	Oui	Non	s.o.
[D] Cuisiner ?	[D]	Oui	Non	s.o.
[E] Manger avec les autres ?	[E]	Oui	Non	s.o.
[F] Se baigner dans un endroit habituel ?	[F]	Oui	Non	s.o.

Remarque : veuillez sélectionner toutes les propositions correspondantes. Sélectionnez « s.o. » (sans objet) si la femme interrogée n'effectue pas cette activité en temps normal, par exemple, elle ne va pas à l'école, ne va pas au travail ou ne cuisine pas en général. Des activités particulières peuvent être adaptées selon la culture locale (telles que les activités religieuses ou l'ensemencement).

## Définitions pour assurer le suivi

- **Endroit isolé pour se laver et changer les produits d'hygiène menstruelle** : accès à un endroit isolé pour changer et jeter les produits ainsi que pour se laver les mains, le corps et les vêtements avec du savon et de l'eau.
- **Produits d'hygiène menstruelle** : désignent les produits hygiéniques utilisés pour absorber, recueillir et éliminer le sang menstruel.
- **Exclusion d'activités** : désigne les activités auxquelles les femmes et les filles ne participent pas en raison de leur menstruation.

## Remarques sur la classification

1. **L'endroit isolé pour se laver et changer les produits d'hygiène menstruelle** peut être une salle d'eau ou tout autre lieu utilisé par les femmes et les filles.
2. Les **produits d'hygiène menstruels** peuvent être jetables ou réutilisables. Les produits hygiéniques comprennent du linge ou des protections périodiques, les tampons et les coupes menstruelles.
3. **L'exclusion d'activités** peut découler de la douleur ressentie pendant la menstruation, mais elle peut aussi s'expliquer par les restrictions sociétales imposées aux femmes et aux filles, ou encore par la présence d'installations inadéquates à la gestion de l'hygiène menstruelle.



# Questions complémentaires

La section suivante fournit une liste complémentaire de questions qui, lorsque les ressources le permettent, peuvent être posées en conjonction avec les questions essentielles afin de recueillir des informations supplémentaires sur des aspects spécifiques des services d'approvisionnement en eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène. Cette liste ne se veut pas exhaustive, mais vise plutôt à fournir quelques exemples des types de questions en matière de WASH qui ont été posées au cours des enquêtes auprès des ménages à ce jour. L'équipe du JMP souhaite recevoir des retours d'information techniques de la part des équipes chargées des enquêtes auprès des ménages qui ont posé ces questions et d'autres dans différents contextes nationaux (info@washdata.org).

## Questions complémentaires sur l'approvisionnement en eau de boisson

### Accessibilité

XW1. Utilisation de multiples sources d'approvisionnement en eau de boisson	
<p>Les membres de votre ménage utilisent-ils régulièrement d'autres sources d'eau de boisson ?</p> <p><i>Veuillez sélectionner toutes les propositions correspondantes.</i></p>	<p>Eau courante</p> <p>Branchements domestiques ..... 11</p> <p>Branchements dans le lotissement, dans la cour ou sur une parcelle ..... 12</p> <p>Branchements chez le voisin ..... 13</p> <p>Robinet public/borne-fontaine ..... 14</p> <p>Forage ou puits tubulaire ..... 21</p> <p>Puits</p> <p>Puits protégé ..... 31</p> <p>Puits non protégé ..... 32</p> <p>Eau extraite d'une source</p> <p>Source protégée ..... 41</p> <p>Source non protégée ..... 42</p> <p>Collecte des eaux de pluie ..... 51</p> <p>Camion-citerne ..... 61</p> <p>Chariot muni d'un petit réservoir/tonneau ..... 62</p> <p>Kiosque de distribution d'eau ..... 72</p> <p>Eau conditionnée</p> <p>Eau en bouteille ..... 81</p> <p>Eau en sachet ..... 82</p> <p>Eaux de surface (rivière, ruisseau, barrage, lac, étang, canal, canal d'irrigation) ..... 91</p> <p>Other (specify)..... 96</p>

Remarque : suit W1. Sert à identifier la population utilisant plus d'une source d'eau de boisson et à déterminer si les autres sources sont améliorées ou non améliorées.

XW2. Responsabilité de la collecte d'eau	
<p>Qui va généralement chercher de l'eau à ce point d'eau pour votre ménage ?</p> <p><i>Sélectionnez la personne principalement responsable de la collecte d'eau.</i></p>	<p>Femme adulte (&gt; 15 ans) ..... 1</p> <p>Homme adulte (&gt; 15 ans) ..... 2</p> <p>Fille (&lt; 15 ans) ..... 3</p> <p>Garçon (&lt; 15 ans) ..... 4</p>

Remarque : Suit XW4. Vous pouvez également inscrire le nom et le numéro de ligne à partir de la liste des membres du ménage afin de faire automatiquement le lien avec l'âge/le genre/le niveau d'éducation de chacun des membres du ménage.

XW3. Charge de la collecte d'eau	
<p>Combien de trajets cette personne a-t-elle effectués au cours de la semaine passée ?</p>	<p>Nombre de trajets ..... __ __</p> <p>Ne sait pas ..... 98</p>

Remarque : suit W4 et XW2. Permet de quantifier la charge de la collecte d'eau et, le cas échéant, peut également être demandé pour chacun des membres du ménage.

#### XW4. Type de réseau d'alimentation en eau courante

Quel type d'alimentation en eau courante votre ménage utilise-t-il ?	Vaste réseau d'alimentation en eau courante géré par le service public .....	1
	Petit réseau d'alimentation en eau géré par la communauté .....	2
	Petit réseau d'alimentation en eau géré par les ménages .....	3

Remarque : suit W1, ou W2 pour les ménages utilisant de l'eau conditionnée tout en bénéficiant d'un raccordement au réseau d'alimentation en eau courante, et s'applique uniquement aux utilisateurs d'eau courante. Sert à identifier la population utilisant chaque type de réseau.

### Disponibilité

#### XW5. Disponibilité de l'approvisionnement en eau

L'eau est-elle toujours disponible depuis votre source principale d'approvisionnement en eau de boisson [W1] ?	Oui, l'eau est toujours disponible .....	1
	Non, l'eau est disponible la plupart du temps .....	2
	Non, l'eau est disponible de temps à autre .....	3
	Non, l'eau est rarement disponible .....	4
	Ne sait pas .....	8

Remarque : suit W1, ou W2 si l'eau conditionnée constitue la principale source d'eau de boisson. Les propositions de réponses peuvent également être binaires (oui/non/ne sait pas).

#### XW6. Raison de l'indisponibilité de l'eau

Quelle est la raison (principale) pour laquelle vous n'avez pas pu accéder à des quantités suffisantes d'eau lorsque vous en avez besoin ? <i>Sélectionnez une raison</i>	Eau non disponible à la source .....	1
	Eau trop chère .....	2
	Source inaccessible .....	3
	Autre (préciser) .....	6

Remarque : suivi de W5. Les sources peuvent être signalées comme inaccessibles, car elles sont verrouillées, ou parce que le chemin menant aux sources hors site a été bloqué. Si XW6 peut servir à identifier les ménages pour lesquels le coût constitue le principal obstacle à l'accès, cette question ne suffit pas pour évaluer l'abordabilité. Un travail supplémentaire est nécessaire afin de recueillir des informations fiables sur les dépenses en matière de WASH au cours des enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages.

#### XW7. Continuité de l'approvisionnement en eau

Pendant combien d'heures par jour l'eau est-elle fournie en moyenne [W1] ?	24 heures par jour .....	1
	18 à 24 heures par jour .....	2
	12 à 17 heures par jour .....	3
	6 à 11 heures par jour .....	4
	Moins de 6 heures par jour .....	5
	Ne sait pas .....	8

Remarque : ne s'applique généralement qu'à l'approvisionnement par canalisation. Évalue la continuité du service. Les catégories de réponses peuvent varier selon les normes nationales.

#### XW8. Interruption de l'approvisionnement en eau

Au cours du dernier mois, pendant combien de jours l'eau provenant de cette source d'approvisionnement [E1] a-t-elle été indisponible lorsque vous en avez besoin ?	Nombre de jours .....	___
	Ne sait pas .....	98

Remarque : suit W1, ou W2 si l'eau conditionnée constitue la principale source d'eau de boisson. Sert à identifier la population subissant des interruptions du service.

#### XW9. Grands réservoirs de stockage

Votre ménage dispose-t-il d'un grand réservoir de stockage ?	Oui .....	1
	Non .....	2
Combien de litres le réservoir de stockage contient-il ?	Nombre de litres .....	___
	Ne sait pas .....	9998
Combien de fois le réservoir de stockage a-t-il été rempli au cours de la dernière semaine/du dernier mois ? Est-il arrivé au cours de la dernière semaine/du dernier mois que vous ne puissiez pas stocker suffisamment d'eau pour répondre à vos besoins ?	Nombre de fois .....	___
	Ne sait pas .....	98
	Oui, au moins une fois .....	1
Non .....	2	
Ne sait pas .....	8	

Remarque : suivi des questions sur la disponibilité. Question posée dans les contextes marqués par des interruptions d'approvisionnement.

### XW10. Petits récipients de stockage de l'eau

Votre ménage stocke-t-il de l'eau de boisson dans de petits récipients ? Pouvez-vous me les montrer ?  <i>Observez si les récipients sont couverts ou non.</i>	Eau non stockée dans de petits récipients .....	1
	Eau stockée dans des récipients couverts .....	2
	Eau stockée dans des récipients non couverts .....	3
	Observation impossible .....	4

Remarque : la question peut être intégrée à un module d'évaluation de la qualité de l'eau.

### Remarque : la question peut être intégrée à un module d'évaluation de la qualité de l'eau

	Saison humide	Saison sèche	
D'où provient <b>principalement</b> l'eau que boivent les membres de votre ménage lors de la saison humide et lors de la saison sèche ?	Eau courante		
	Branchements domestiques .....	11	
	Branchements dans le lotissement, dans la cour ou sur la parcelle .....	12	
	Branchements chez le voisin .....	13	
	Robinet public/borne-fontaine .....	14	
	Forage ou puits tubulaire .....	21	
	Puits		
	Puits protégé .....	31	
	Puits non protégé .....	32	
	Eau extraite d'une source		
	Source protégée .....	41	
	Source non protégée .....	42	
	Collecte des eaux de pluie .....	51	
	Camion-citerne .....	61	
	Chariot muni d'un petit réservoir/tonneau .....	62	
	Kiosque de distribution d'eau .....	72	
	Eau conditionnée		
	Eau en bouteille .....	81	
	Eau en sachet .....	82	
Eaux de surface (rivière, ruisseau, barrage, lac, étang, canal, canal d'irrigation) .....	91		
Autre (préciser) .....	96		

Remarque : mêmes catégories de réponses que W1. Réponses distinctes pour la saison humide et la saison sèche.

## Qualité et sûreté de l'eau

### XW12. Qualité de l'eau de boisson au sein du foyer

Pouvez-vous me donner un verre d'eau similaire à ce que les membres de votre ménage boivent généralement ?  <i>Effectuez des tests au plus tard 30 minutes après avoir prélevé des échantillons.                  Inscrivez le nombre de colonies bactériennes détectées s'il se compose de trois chiffres.                  Si vous avez compté 101 colonies ou plus, inscrivez 101.                  Si les résultats sont illisibles ou ont été perdus, inscrivez 998.</i>	Nombre d' <i>Escherichia coli</i> détectées dans un échantillon de 100 mL Test de l'eau du foyer .....	_____
---	---	-------

Remarque : complète W6. XW12 relève d'un module d'évaluation de la qualité de l'eau appliqué à un sous-échantillon de 4 à 5 ménages par groupe. Les échantillons sont collectés au sein du foyer (point de consommation) et à la source (point de collecte) et testés pour analyser le niveau de contamination par des matières fécales<sup>12</sup>.

### XW13. Traitement de l'eau du foyer

Avez-vous, vous ou tout autre membre de votre foyer, fait quelque chose à cette eau afin de la rendre plus sûre à la consommation ?	Oui .....	1
	Non .....	2
	Ne sait pas .....	8

Remarque : Suivi de XW12. Les réponses sont binaires (oui/non/ne sait pas). La question peut être intégrée à un module d'évaluation de la qualité de l'eau.

12. Par exemple, consultez le questionnaire sur l'évaluation de la qualité de l'eau des MICS disponible à l'adresse : <http://mics.unicef.org/tools>.

XW14. Traitement de l'eau du foyer	
Que faites-vous généralement à l'eau afin de la rendre plus sûre à la consommation ?	Faire bouillir ..... 1
	Ajouter de la javel/du chlore ..... 2
	Filtrer à travers un tissu ..... 3
Autre chose ?	Utiliser un filtre à eau (céramique, sable, composite, osmose inverse, etc.) ..... 4
	Procéder à une désinfection solaire ..... 5
<i>Inscrivez toutes les méthodes utilisées.</i>	Laisser reposer et décanner ..... 6
	Autre (préciser) ..... 96
	Ne sait pas ..... 98

Remarque : suivi de XW13. Il a été demandé aux enquêteurs de ne pas lister les options. La question peut être intégrée à un module d'évaluation de la qualité de l'eau.

## Acceptabilité

XW15. Acceptabilité de l'eau de boisson	
L'eau fournie depuis votre source principale [E1] est-elle généralement acceptable ?	Oui, eau acceptable ..... 1
	Non, goût inacceptable ..... 2
	Non, couleur inacceptable ..... 3
<i>Si elle est inacceptable, sélectionnez la raison principale.</i>	Non, odeur inacceptable ..... 4
	Non, contient des matières ..... 5
	Non, autre (préciser) ..... 6
	Ne sait pas ..... 8

Remarque : suivi de W1. L'acceptabilité de l'eau fournie aux ménages est subjective et dépend du contexte.

## Questions complémentaires sur l'assainissement

### Accessibilité

XS1. Nombre de ménages partageant les installations	
Combien de ménages au total utilisent ces toilettes, votre ménage inclus ?	Nombre de ménages ..... __ __
	Ne sait pas ..... 98

Remarque : suit S2. Un partage limité est préférable à un partage illimité, mais les normes nationales varient. XS6 détaille les types de partage.

XS2. Utilisation de l'installation par chacun des membres du ménage		Oui	Non
L'installation d'assainissement est-elle généralement utilisée par tous les membres du ménage ?	Nom _____		
	Numéro de ligne _____		
	Nom _____		
<i>Inscrivez le nom de chaque personne et copiez le numéro de ligne à partir de la liste des membres du ménage.</i>	Numéro de ligne _____		
	Nom _____		
	Numéro de ligne _____		
<i>Inscrivez la réponse pour chacun des membres afin de la relier à l'âge, au sexe, au handicap et à d'autres caractéristiques.</i>	Nom _____		
	Numéro de ligne _____		
	Numéro de ligne _____		

Remarque : suit S1. Les propositions de réponses mettent l'accent sur les pratiques habituelles et doivent idéalement énumérer l'ensemble des membres du ménage. Les réponses peuvent être non binaires (oui, toujours/oui, parfois/non, rarement ou jamais).

XS3. Accessibilité de l'installation pour chacun des membres du ménage		Oui	Non
Chaque membre du ménage peut-il accéder aux toilettes et les utiliser à tout moment du jour et de la nuit ?	Nom _____		
	Numéro de ligne _____		
	Nom _____		
<i>Inscrivez le nom de chaque personne et copiez le numéro de ligne à partir de la liste des membres du ménage.</i>	Numéro de ligne _____		
	Nom _____		
	Numéro de ligne _____		
<i>Inscrivez la réponse pour chacun des membres afin de la relier à l'âge, au sexe, au handicap et à d'autres caractéristiques.</i>	Nom _____		
	Numéro de ligne _____		
	Numéro de ligne _____		

Remarque : suit S1. Met l'accent sur l'accessibilité et doit idéalement énumérer tous les membres du ménage.

#### XS4. Raisons expliquant l'inaccessibilité de l'installation pour les membres du ménage

Quelle était la raison (principale) pour laquelle les membres du ménage ne pouvaient pas utiliser les toilettes à tout moment du jour et de la nuit ?	La mobilité limitée empêche les membres d'utiliser les toilettes .....	1
	La distance ou des obstacles empêchent les membres de se rendre aux toilettes .....	2
	Les toilettes ne sont pas toujours disponibles pour l'ensemble des membres du ménage .....	3
	L'utilisation des toilettes n'est pas toujours sûre pour l'ensemble des membres du ménage .....	4
	Autre (préciser) .....	6

Remarque : suivi de XS3.

#### XS5. Élimination des selles d'enfant

La dernière fois que [nom de l'enfant] a déféqué, qu'a-t-il été fait pour éliminer les selles ?	L'enfant a utilisé les toilettes/latrines .....	1
	Les selles ont été déposées/jetées dans les toilettes ou latrines .....	2
	Les selles ont été déposées/jetées dans l'égout ou le fossé .....	3
	Les selles ont été jetées avec les ordures (déchets solides) .....	4
	Les selles ont été enfouies .....	5
	Les selles ont été laissées à l'air libre .....	6
	Les selles ont été utilisées comme engrais .....	7
	Autre (préciser) .....	96
Ne sait pas .....	98	

Remarque : partie généralement incluse dans un questionnaire réservé aux enfants ou aux femmes. Met l'accent sur l'élimination sans danger des selles d'enfant. Une question complémentaire sur la gestion des déchets solides peut être nécessaire si les selles sont couramment éliminées avec les ordures<sup>13</sup>.

### Acceptabilité

#### XS6. Partage des installations avec le reste de la population

Partagez-vous cette installation uniquement avec les membres d'autres ménages que vous connaissez ? Ou, au contraire, cette installation est-elle ouverte à tout le monde ?	Partagée avec des ménages connus (installation non publique) .....	1
	Partagée avec tout le monde .....	2

Remarque : suit S2. Le partage des installations d'assainissement avec d'autres ménages ou le reste de la population a des effets négatifs sur l'intimité, la dignité et la sécurité, en particulier pour les femmes et les filles.

#### XS7. Intimité lors de l'utilisation de l'installation

La conception de vos toilettes empêche-t-elle d'autres personnes de voir et d'entendre ce que vous faites lorsque vous les utilisez ?	Oui .....	1
	Non .....	2

Remarque : traite de l'intimité et de la dignité. Les réponses de chacun des membres du ménage peuvent être inscrites séparément.

#### XS8. Sécurité lors de l'utilisation de l'installation

Vous ou d'autres membres de votre ménage êtes-vous exposés à des risques lors de l'utilisation des toilettes ?  <i>Veillez sélectionner toutes les propositions correspondantes.</i>	Aucun risque rencontré .....	1
	Oui, risque pour la santé .....	2
	Oui, risque de harcèlement .....	3
	Oui, autre (préciser) .....	6

Remarque : traite de la sécurité. Les réponses de chacun des membres du ménage peuvent être inscrites séparément.

### Confinement

#### XS9. Confinement des excréta

Arrive-t-il que les excréta fuient ou débordent de votre installation d'assainissement [réponse à A1] à un moment particulier de l'année ?  <i>Posez plus de questions d'approfondissement concernant les problèmes pouvant survenir au cours de la saison des pluies ou lors d'inondations.</i>	Non, jamais .....	1
	Oui, parfois .....	2
	Oui, souvent .....	3
	Ne sait pas .....	8

Remarque : suit S1. Traite des fuites. Posez plus de questions d'approfondissement concernant les problèmes pouvant survenir au cours de la saison des pluies ou lors d'inondations.

13. Les méthodes appropriées d'élimination des selles d'enfant comprennent l'utilisation par l'enfant de toilettes/latrines améliorées ou le dépôt/l'évacuation des selles dans des toilettes/latrines améliorées par la personne s'occupant de l'enfant. L'élimination avec les déchets solides ne convient que si ceux-ci sont conservés, collectés et éliminés d'une manière hygiénique.

### XS10. Élimination des déchets liquides des fosses septiques

Où votre fosse septique se déverse-t-elle ?	Dans un champ d'épandage ou un puits d'infiltration .....	1
	Dans un réseau d'égout .....	2
	Dans des fossés ouverts .....	3
	Dans un terrain découvert ou un cours d'eau .....	4
	Autre (préciser) _____ .....	6
	Ne sait pas .....	8

Remarque : suit S1. S'applique uniquement à la population utilisant des fosses septiques.

## Vidange

### XS11. Vidange des installations sur site

Quand votre latrine à fosse/fosse septique a-t-elle été construite ?	Nombre d'années écoulées depuis la construction .....	__ __
<i>Inscrivez les réponses en nombre d'années.</i>	Ne sait pas .....	8

### XS12. Vidange des installations sur site

Quand votre latrine à fosse/fosse septique a-t-elle été vidée pour la dernière fois ?	Nombre d'années écoulées depuis la dernière vidange .....	__ __
<i>Inscrivez les réponses en nombre d'années.</i>	Ne sait pas .....	8

Remarque : suivi de S4. S'applique uniquement aux ménages vidant les installations d'assainissement sur site.

### XS13. Vidange des installations sur site

La dernière fois que votre latrine à fosse/fosse septique [réponse à A1] a été vidée, qui s'en est chargé ?	Nom du prestataire de service _____	
<i>Inscrivez le nom du prestataire de service et son numéro de téléphone, si possible.</i>	Numéro de téléphone du prestataire de service _____	
	Ne sait pas .....	8

Remarque : suivi de S5. S'applique uniquement aux ménages indiquant une vidange et une élimination par un prestataire de service. Le nom du prestataire de service peut être recoupé avec les registres administratifs relatifs à la collecte et au traitement des boues fécales.

## Élimination des déchets solides

### XS14. Élimination des déchets solides

Comment votre ménage élimine-t-il généralement les ordures ? <i>Inscrivez le nom du prestataire de service et son numéro de téléphone, si possible.</i>	Collectées par un prestataire de service formel .....	1
	Collectées par un prestataire de service informel .....	2
	Éliminées dans une zone d'évacuation des déchets désignée .....	3
	Éliminées dans la cour ou sur la parcelle du ménage .....	5
	Enfouies ou brûlées .....	6
	Éliminées ailleurs .....	7
	Ne sait pas .....	8

Remarque : suivi de XS5.

## Élimination des déchets liquides

### XS15. Élimination des déchets liquides

Comment éliminez-vous l'eau utilisée par le ménage pour cuisiner, laver le linge et se laver ?	Lavabo/canalisation raccordés à un réseau d'égout .....	1
	Lavabo/canalisation raccordés à une fosse septique .....	2
	Lavabo/canalisation raccordés à une fosse .....	3
	Lavabo/canalisation raccordés à un puits d'infiltration .....	4
	Lavabo/canalisation raccordés à des fossés ouverts ou à un terrain découvert .....	5
	Évacuée directement à l'air libre ou dans un cours d'eau .....	6
	s.o. (la cuisine, la lessive et le bain sont effectués en dehors du foyer) .....	9
	Ne sait pas .....	98

Remarque : suivi de XS5.

## Questions complémentaires sur l'hygiène

### Lavage des mains

XH1. Installation de lavage des mains déclarée	
Où vous et les membres de votre ménage vous lavez-vous le plus souvent les mains ?	Installation fixe déclarée (lavabo/robinet)
	Dans le logement ..... 1
	Dans la cour/sur la parcelle ..... 2
	Objet mobile déclaré (seau/carafe/marmite) ..... 3
	Aucun endroit pour se laver les mains dans le logement/dans la cour/sur la parcelle ..... 4
Autre (préciser) ..... 6	

Remarque : suivi de H1 lorsqu'il n'est pas possible d'observer l'installation de lavage des mains. Notez que les déclarations des personnes interrogées sont moins fiables que l'observation.

XH2. Savon ou détergent déclarés	
Disposez-vous de savon ou de détergent dans votre foyer pour vous laver les mains ?	Oui, montré ..... 1
	Non, non montré ..... 2
Pouvez-vous me montrer ?	Autre (préciser) ..... 6
<i>Indiquez le type de savon observé. Veuillez sélectionner toutes les propositions correspondantes.</i>	Pain de savon ou savon liquide ..... 1
	Détergent (poudre/liquide/pâte) ..... 2
	Cendre/boue/sable ..... 3

Remarque : suivi de H1 lorsqu'il n'est pas possible d'observer l'installation de lavage des mains. Indiquez si du savon ou du détergent est disponible au sein du foyer.

### Hygiène menstruelle

XM1. Réutilisation de produits d'hygiène menstruelle	
Ces produits étaient-ils réutilisables [réponse à M2] ?	Oui ..... 1
	Non ..... 2
	Ne sait pas ..... 8

Remarque : suivi de XM2. S'applique uniquement aux femmes qui indiquent utiliser des produits.

XM2. Exclusion d'activités normales pendant la menstruation	
Du fait de votre dernière menstruation, avez-vous manqué des activités sociales, l'école ou le travail ?	Oui ..... 1
	Non ..... 2
	s.o. .... 8
	Ne sait pas ..... 8

Remarque : alternative à M3. S'applique uniquement aux femmes ayant eu leurs menstruations au cours de l'année précédente. Met l'accent sur l'exclusion d'activités normales à l'extérieur du domicile pendant la menstruation.

